

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>15</i>
<i>Représentés :</i>	<i>5</i>
<i>Absents :</i>	<i>3</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>20</i>

**Séance publique du 27 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 21 mai, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Sandrine AUBRY, Ghislaine CRAYSSAC, Françoise GALEOTE, Mme Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Huguette THERON-CANUT.  
Mrs. Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

**Absents-excusés :**

Mme Régine DE RODAT représentée par M Pierre MALGOUYRES  
M Jean GARGUILLO représenté par Mme Huguette THERON-CANUT  
Mme Karine MINIC représentée par M Pascal PRINGAULT  
Mme Magali POQUET représentée par Mme Ghislaine CRAYSSAC  
Mme Francine TEISSIER représentée par Mme Sylvie LOPEZ

**Absents :**

M Yohan ENCAUSSE  
M Michel PELLETIER  
Mme Kedna THOMAS

**Secrétaire de séance :** Mr Maurice TEULIER

\*\*\*\*\*

**Délibération n°  
DL20240513**

**DENOMINATION DE RUES**

Par délibérations du conseil municipal du 15 décembre 2021 (DL20211204), 20 juin 2022 (DM20220612), 27 mars 2023 (DL20230315) et 3 juillet 2023 (DL20230707) la ville d'Olemps s'est prononcée sur les nouvelles dénominations des voies.

Lors des phases de dénomination des voies, des modifications inappropriées ont été faites. Il convient de les corriger :

- renommer « Impasse du Châtaigner » en « Impasse du Châtaignier »
- renommer « Route du Pouech » en « Route du Puech »
- renommer « Rue de l'Hôtel » en « Rue des Rosiers »
- renommer « Impasse Puy Larroque » en « Impasse Puy Laroque »
- renommer « Rue 7-77 » en « Rue de la 7-77 ».

Par ailleurs il convient également de dénommer la voie suivante :

- dénommer « Route Sainte Marie » la voirie située au niveau des parcelles AK 121 et AC 34.

Enfin, Impasse Guilhem devient « Impasse des Mésanges ».

Ouï l'exposé de M. Pascal PRINGAULT, rapporteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

- **De procéder** aux dénominations telles que présentées ci-dessus ;
- **D'adopter** à l'unanimité.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
**Sylvie LOPEZ**



Le secrétaire de séance,  
**Maurice TEULIER**



Délibération certifiée exécutoire par :

- Sa transmission en Préfecture le : **2 8 MAI 2024**
- Sa publication :
  - o Affichée le : **2 8 MAI 2024**
  - o Retirée le :